

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 30 décembre 2019

Système d'alerte et d'information des populations (SAIP) report de l'essai mensuel au mercredi 8 janvier 2020

L'essai mensuel du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) a traditionnellement lieu le premier mercredi de chaque mois.

Toutefois, le premier mercredi du mois de janvier étant férié, la préfecture de l'Isère vous informe que les essais des sirènes du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) **auront lieu le mercredi 8 janvier 2020 à 12h00**, et non le mercredi 1^{er} janvier 2020.

Il n'y a aucune conduite particulière à tenir pour les habitants : il s'agit uniquement d'essais pour vérifier l'efficacité technique du réseau.

Qu'est-ce que le SAIP ?

<https://www.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC/Qu-est-ce-que-le-SAIP>

Les risques industriels en Région Auvergne-Rhône-Alpes :

www.lesbonsreflexes.com

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

04 76 60 48 05

pref-communication@isere.gouv.fr



@Prefet38